

# **BILANS SYNDICAUX 2009-2010**

CONSEIL EXÉCUTIF

COMITÉ DES RELATIONS DU TRAVAIL

COMMISSION DES ÉTUDES

COMITÉ SANTÉ, SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT

COMITÉ SUR L'ENVIRONNEMENT

**Document soumis à l'assemblée syndicale du SPECA du 3 juin 2010**

# TABLE DES MATIÈRES

CONSEIL EXÉCUTIF.....	3
COMITÉ DES RELATIONS DU TRAVAIL.....	9
COMMISSION DES ÉTUDES.....	13
COMITÉ SUR LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET LA PRÉVENTION .....	16
COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT .....	18
COMITÉ SUR L'ENVIRONNEMENT.....	21

## BILAN DU CONSEIL EXÉCUTIF DU SPECA 2009-2010

---

Camarade,

Quelle année diront certains : pour l'exécutif, ce fut effectivement une année mouvementée, mais aussi une année exceptionnelle. Exceptionnelle en termes de solidarité, exceptionnelle à cause de la diversité des dossiers auxquels nous avons été confrontés, exceptionnelle à cause de l'importance de ces dossiers.

Parmi les composantes de la vie syndicale que nous ne pouvons passer sous silence, il y a évidemment la négociation de notre convention collective en lien, cela va de soi, avec le règlement du grief sur la récupération de nos journées de grève 2005-2006<sup>1</sup> (les ajustements requis à l'interne pour intégrer nos actions s'imposant évidemment). S'y ajoutent la mise en place d'un plan d'action pour contrer toute forme de pandémie, la gestion de prêts d'équipements informatiques aux enseignants et de nombreuses réflexions pédagogiques (travail du CAPTIC et révision de politiques dont la PGP et la PIÉA). Et que dire des problèmes de certains de nos programmes en difficulté de recrutement.

Plusieurs de ces thèmes ont requis l'intervention de nombreux comités, de l'exécutif et de la réunion des RCD. À titre d'exemple, la possibilité de se doter d'un plan de lutte contre la pandémie a demandé la collaboration du Comité santé sécurité (comité maître d'œuvre de ce travail), de la Commission des études, du C.R.T., de l'exécutif et de la réunion des RCD. Guère différente fut la situation du prêt d'équipements informatiques. Les défis relevés par les professeurs de tous les comités sur lesquels nous siégeons ont été majeurs, cette année. Nous ne reprendrons pas ceux-ci dans le bilan de l'exécutif, malgré leur caractère souvent multicomités, laissant au comité maître d'œuvre le soin d'aborder le sujet dans son propre rapport. Mais nous ne pouvons taire le surcroît de travail que génèrent de tels croisements - pas toujours utiles et provoqués par la partie patronale.

Le rapport de l'exécutif portera donc principalement sur la négociation, sur ce qui se dégage de l'année écoulée et sur les perspectives dans cette sphère fondamentale de nos activités pour l'année à venir. En bref, nous irons à ce qui nous semble le plus important à la fin de cette année 2009-2010 - LA SOLIDARITÉ, le COUDE À COUDE.

### **TOUS pour UN / UN pour TOUS**

Nous l'avons gagné notre grief sur la récupération des journées de grève 2005-2006, l'arbitre a reconnu que tout notre travail avait été fait durant les deux années sur lesquelles se sont échelonnées les journées de grève ayant précédé l'odieux décret (ou cette convention signée sous la contrainte, c'est selon...) gérant nos conditions de travail depuis cinq années. Et la Cour supérieure a maintenu cette décision.

Sans revenir sur tout ce qui a été écrit depuis que le Collège a interprété que ce qu'il nous devait était le temps passé en classe seulement, sur la base de notre salaire horaire évalué à partir de 32,5 heures/semaine (environ 52 \$/heure en moyenne pour nos heures de classe, laboratoire ou stage), nous devons à tout le moins souligner le mépris à l'endroit de notre travail que nous avons tous vu dans ce geste. Et quand nous disons TOUS, c'est TOUS. Ainsi, personne ne s'est présenté au mot de bienvenue du Directeur général

---

<sup>1</sup> 2005-2006 doit toujours être lu comme 2004-2005 et 2005-2006.

d'août 2009 après que l'exécutif du SPECA ait consulté les RCD sur la pertinence de ce geste. À deux occasions, l'assemblée syndicale s'est prononcée sur les moyens à utiliser pour bien marquer notre colère face à un nouveau directeur général qui semblait peu soucieux des réactions des professeurs et une attitude unanime a été retenue. Sans parler de « grève du zèle », l'assemblée a décidé que tous les enseignants devaient renoncer aux activités qui ne sont pas strictement imposées par la « convention/décret » ou ne relèvent pas de politiques acceptées par l'assemblée syndicale. Application rigoureuse, par exemple, des mandats et modalités de gestion des comités permanents et autres comités, boycott absolument complet de la venue de la Commission d'évaluation en nos murs. Ce coude à coude spectaculaire a renversé le Conseil d'administration.

Et peut-on minimiser nos divergences avec ce Conseil d'administration qui a plus que mal réagi à la suite du bulletin de la rentrée et aux bouteilles de vin du souper de Noël, deux activités dont nous nous étions assuré de la légalité et dont l'une, le bulletin de la rentrée, avait été unanimement demandée par les RCD : bulletin dont la présentation aurait pu prendre mille visages et dont la forme a été reprise par la FNEEQ pour décrire l'attitude des directions locales face à la présente négociation.

Nous devons composer avec la loi 43, loi très punitive et en vigueur jusqu'au 31 mars 2010. Nous marchions toujours sur une corde raide, mais nous sommes parvenus à bien marquer notre insatisfaction et notre cohésion face à notre administration. Cette approche n'est sans doute pas étrangère au fait que nous ayons pu reconduire notre entente sur l'aide à la réussite ou pu en obtenir une sur le prêt d'équipements informatiques.

Notre mandat était et demeure clair : l'exécutif peut planifier, sans revenir en assemblée syndicale, toute action qui n'est pas susceptible de provoquer la prise de mesures disciplinaires contre les enseignants ou des coupures de salaire et, en ce sens, nous avons toujours eu l'appui des services juridiques FNEEQ et CSN - un gros merci à tous ceux-là.

Nos tensions, nombreuses et inévitables avec le Collège, pourraient nous appeler à nous questionner sur nombre de sujets. Devrions-nous nous retirer, comme représentants du SPECA, du Conseil d'administration (voir le numéro 8 du SPECA-HEBDO)? Refuser toute forme de huis clos à moins qu'il s'agisse d'analyse de dossiers personnels comme cela est le cas au C.R.T.? S'assurer d'une application scrupuleuse du code de procédure applicable à cette instance en y désignant au moins un as de la procédure? Autant de questions auxquelles l'exécutif du SPECA a réfléchi pour en venir à la conclusion que, dans le contexte actuel où l'Assemblée nationale est à refondre en bonne partie la Loi sur la gestion des collèges (via la Loi sur la gouvernance), il ne serait pas opportun de quitter le Conseil d'administration, mieux valant y élire des militants expérimentés, connaissant bien la procédure et capables de défendre les positions traditionnelles du SPECA sur la question du huis clos. Si l'assemblée devait voir les choses différemment, elle pourrait en débattre suite à la réception de ce rapport.

Autre question qui prend un caractère politique dans le contexte de la présente négociation et du non-paiement du grief sur les journées de grève en 2005-2006 : quand devons-nous mettre fin à l'approche que nous avons localement face à notre partie patronale (décisions des assemblées syndicales des 19 mars 2009, 1<sup>er</sup> octobre 2009 et 6 mai 2010). Pour l'exécutif, cette décision revient bien sûr à l'assemblée syndicale, mais elle devrait être conditionnelle au règlement de ces deux dossiers. Nous espérons avoir une

bonne convention collective à l'automne, mais en ce qui a trait au règlement du grief sur la récupération de nos journées de grève 2005-2006, dont l'appel que nous avons présenté en Cour supérieure sur la deuxième décision de l'arbitre Fortin (en lien avec le quantum qui nous est dû) sera entendu par celle-ci probablement en septembre, les délais d'un règlement sont loin d'être prévisibles<sup>2</sup>, la conclusion est beaucoup moins évidente. Pour l'instant nous considérons, comme exécutif, que le statu quo s'impose, à tout le moins à court terme, compte tenu des décisions de l'assemblée syndicale du 6 mai 2010.

## **LA SOLIDARITÉ dans la CONSOLIDATION**

Cette année, comme si nous n'avions pas suffisamment de dossiers sur lesquels nous pencher, celui du recrutement a refait surface. Depuis quelques années déjà, **beaucoup de travail a été accompli** avec la ressource de 0,49 ETC que notre dernière lettre d'entente Collège/SPECA réservait à cette mission<sup>3</sup>. **Beaucoup de travail** a été accompli par nombre de professeurs dans tous les départements pour maintenir une clientèle ou l'augmenter et nous permettre d'améliorer la qualité des dossiers des étudiants acceptés. Et les résultats furent concluants. Notre clientèle globale ne cesse de croître dans la majorité de nos domaines d'enseignement. Malheureusement, à l'analyse des demandes d'admission de ce printemps, l'évidence s'est imposée. Nous avons deux programmes qui sont en très grandes difficultés (même après le deuxième tour) au point où il est possible que l'annexe S-026 ne génère aucune ressource supplémentaire pour ceux-ci. Un troisième programme est en grande déperdition de clientèle. C'est pourquoi nous avons décidé, devant l'importance **de sauvegarder tous nos programmes** aussi bien pour le SPECA que pour le Collège, de réserver cette ressource au secteur des communications graphiques et de remettre en place un comité de recrutement comme nous l'avons fait il y a quelques années. Encore ici un geste de franche camaraderie - un exercice de SOLIDARITÉ.

## **LA NÉGOCIATION : UN DÉFI COLLECTIF**

La négociation dans laquelle nous nous inscrivons depuis un an a débuté par l'analyse d'un cadre stratégique qui, espérons nous, devait nous permettre d'obtenir, par le choix d'une stratégie appropriée, une vraie convention à la fin du décret, le 31 mars 2010. Un effort particulier a donc été fait par tous les salariés de l'État pour construire un Front commun (qui est devenu, avec les mois, le plus grand regroupement de travailleurs jamais vu au Québec, soit 475 000 salariés), construction qui a évidemment requis l'acceptation de compromis pas toujours faciles.

Les motivations de toutes les organisations de ce Front commun et des membres qu'elles représentent étaient les mêmes. En trois temps, elles voulaient sortir le plus rapidement possible de l'odieuse loi 43 (dénoncée par le Bureau international du travail), se débarrasser des conditions infâmes de travail qui étaient les leurs depuis 5 ans et défendre les services publics. Nous avons formulé des demandes plus que raisonnables et dans les délais prescrits par la loi 37, que ce soit à la table centrale ou aux tables sectorielles. Des moyens de pression et de visibilité ont été organisés tout en respectant les balises qui nous ont régis jusqu'au 31 mars. Nous avons accordé une grande importance à la conscientisation de nos membres et de la population en générale, car tous se doivent de le reconnaître dans notre société : notre volonté vise bien sûr l'amélioration de nos conditions

---

<sup>2</sup> Surtout si nous poursuivons pareille démarche pour des débrayages en 2010-2011, s'il devait y en avoir.

<sup>3</sup> Lettre d'entente visant l'implantation de nos conventions collectives depuis fort longtemps.

de travail, mais aussi le maintien et, dans bien des cas, l'amélioration des services publics dont toute la population doit profiter.

Nous avons reçu en retour de cette approche un dépôt méprisant à la table centrale qui, si les prévisions des économistes des grandes banques se réalisent, devrait nous conduire à un appauvrissement de près de 10 % sur 5 ans si nous l'acceptons. Rien de mieux aux tables sectorielles. À la FNEEQ : des RCD nommés par les collèges dans un rôle de « petits boss », des processus de probation, aucun ajout significatif de ressources et nous en passons. Il aura fallu attendre le 26 avril 2010 avant qu'un véritable dépôt chiffré soit présenté par le CPNC (Comité patronal de négociations) à la FNEEQ qui, pour l'essentiel, prévoyait l'ajout de 275 ETC pour tout le réseau, ajout réparti sur 5 ans (dont 33 la première année de la convention). Bien sûr, dans toute cette démarche, l'appui des éditorialistes nous a complètement échappé et le Budget Bachand s'est avéré un moment difficile parce que, pour plusieurs, il y a peu de différences entre orientations budgétaires - prévisions budgétaires (ou budget) - révisions budgétaires. Entre budgets - scandales de tous genres - négociations du secteur public - le gouvernement a balancé et nous n'avons pas eu de réels interlocuteurs sur les dossiers les plus difficiles - à part des annonces de « blitz », de « sprints », etc.

Mais nous n'avons pas baissé les bras et la magnifique manifestation du 20 mars 2010 où 75 000 militants se sont retrouvés dans les rues de Montréal pour faire valoir nos priorités, aura été un « grand moyen de pression », un « grand moyen de pression » qui aura permis à plusieurs, dans la population, de « nous comprendre ».

Les activités du 1<sup>er</sup> mai auront été dans le même sens et, même s'il n'a jamais été facile de percer, du moins pour les tables sectorielles, dans les médias écrits et télévisés, le président de la FNEEQ, Jean Trudelle, a beaucoup parlé à la « radio » et les sites du secteur public des grandes centrales et fédérations syndicales tenus à jour. Les capsules que les *Zapartistes* ont préparées pour la CSN ont particulièrement fait parler, et pas seulement de la CSN.

Le Front commun est toujours très uni. Rien à la table centrale n'a vraiment bougé. Aux tables sectorielles, même si les progrès se font à rythme variable, **nous sommes tous très loin d'ententes formelles** à l'exception de SFPO - de la RIO - des traversiers - du secteur soutien cégep (CSQ) où des ententes conditionnelles à des accords à la table centrale existent. Et même si certains membres du SPECA craignent que ces ententes soient trop souhaitées par nos comités de négociation, à cause d'expériences passées sans doute, à ce jour **tous** tiennent le coup. Partout le processus de médiation a été enclenché. La contre-proposition patronale du 26 avril 2010 tombait à peine que, déjà le regroupement cégep devait se prononcer sur la pertinence d'ajuster nos demandes et de faire une contre-proposition. Vos délégués ont lutté ferme pour que, sans fermer la porte à toute contre-proposition, celle-ci ne laisse pas tomber l'essentiel de nos demandes : l'ajout d'allocations au Volet I de la tâche en accord avec ce qui a découlé de l'analyse sur la « Profession enseignante », l'ajout de ressources qui, par ricochet, assure la sécurité d'emploi à nos précaires. **Et pour qu'elle soit d'abord présentée pour discussion aux syndicats locaux.**

Vos délégués sont sortis un peu déçus de ce débat du regroupement du 29 avril 2010 sans pour autant être déprimés. Ils ont fait part aux membres du SPECA des conclusions de cette discussion lors de la dernière assemblée syndicale. Nous n'y reviendrons pas sinon pour marquer l'obligation de ceux qui représentent le SPECA de rester toujours aux aguets

dans tous ces débats où il importe de réserver le dernier mot, face à des « mouvements majeurs » à toute table de négociation aux assemblées syndicales qui, le croyons-nous, auront la sagesse de soupeser l'importance du maintien des alliances syndicales par rapport aux compromis à faire - qui auront la possibilité de décider de l'acceptation des compromis suggérés ou de leurs rejets en fonction de l'importance du rapport de force que pourrait exiger le maintien d'une position initiale ferme, etc.

En négociation, 2009-2010 aura été en phase d'organisation avec un début d'action devant mettre de l'avant nos priorités - 2010-2011 en sera une d'actions, d'actions fortes si nous voulons sortir de l'ornière des conventions collectives inacceptables, le tout dans l'objectif plus global de la défense des services publics.

Dans ce contexte, l'opposition grandissante au dernier budget Bachand doit être soutenue par le mouvement syndical. La décision de l'assemblée syndicale du SPECA de participer à la « Coalition opposée à la tarification et à la privation des services publics » s'inscrit dans cette perspective.

À la fin de cette négociation, un bilan sera à faire par toutes les instances concernées (Front commun / FNEEQ / SPECA). Depuis le premier Front commun, au local, nous avons déjà tenu trois mini-congrès sur le thème de *L'Homme rapaillé* (ou SPECA rapaillé ou l'équivalent de rapaillé), le dernier datant de notre avant-dernière négociation. À la fin de l'actuelle négociation, l'exécutif considère pertinent de reprendre l'opération, le contexte du SPECA changeant régulièrement avec le temps : de nouveaux enseignants se joignent aux départements et au SPECA - nos pratiques, bien que vantées dans le réseau, requièrent peut-être des ajustements - les modes permettant de véhiculer l'information évoluent rapidement - etc. Et cette opération pourrait en être une « réseau » - nous verrons - comme le premier mini-congrès vécu au SPECA. *L'Homme rapaillé IV*, réflexion permettant de repenser tous ces aspects et bien d'autres de notre vie collective, ne pourrait que nous renforcer. Organiser un mini-congrès, c'est exigeant. Rendus à cette étape, nous ne doutons pas que l'assemblée pourrait désigner de nombreux membres pour lancer cette réflexion, de concert avec l'exécutif en place.

## Conclusion

Comme l'exécutif le rappelait l'an dernier, « *Les défis qui nous attendent, c'est ensemble que nous pourrons les relever, et ensemble seulement. Redisons-nous, en reprenant le thème du dernier Congrès de la CSN qu'Ensemble c'est possible et que c'est maintenant que ça commence. Nos objectifs, en tant que syndiqués sont en lien avec nos conditions de travail et de vie; ils sont aussi sociaux et politiques au sens général du terme. À chacune et chacun d'entre nous de se rappeler que c'est en se tenant les coudes serrés que nous atteindrons ces objectifs. À chacun et chacune d'entre nous de se rappeler que, pour se tenir les coudes serrés, il faut bien se connaître, être présents à nos instances, être là quand l'un des nôtres est en difficulté (qu'il soit med ou que son programme ferme). Tous ces aspects de notre vie syndicale, nous nous les sommes rappelés depuis bien avant la naissance du SPECA, alors que les syndicats SPEQ et SPE qui l'ont précédé se battaient déjà pour faire reconnaître les droits des salarié-es du secteur public. Nous ne les avons pas oubliés depuis lors et ne les oublierons pas en 2009-2010.* »

Le SPECA est une organisation qui, pour bien fonctionner, a besoin de l'appui de chacun d'entre vous, présents aux assemblées syndicales et qui, en sus, acceptent de relever le défi de la défense de nos droits en nous représentant à l'un des 31 comités et/ou

instances auxquels le SPECA participe ou en oeuvrant comme RCD. Merci à vous de l'assemblée sans qui le SPECA ne serait qu'un acronyme. Merci également à ceux qui, plus que dans bien d'autres syndicats FNEEQ, sont présents à nombre d'activités dont le Forum social québécois - la Conférence trinationale en éducation, etc. Les retombées de ces présences, dans nos milieux, ne sont pas étrangères à notre vitalité, à notre force et à notre SOLIDARITÉ.

Syndicalement,

### **Votre exécutif 2009-2010**

Mohand ATROUN (directeur), Yves COUTU (trésorier), Annette GÉLINAS (présidente), Stéphane GILL (directeur), Diane LABARRE (directrice), Marie-Hélène Lapointe (secrétaire), Dominique LUSSIER (directrice), Nathalie ROUSSIN (directrice) et André VINCENT (vice-président).



## **BILAN DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS AU C.R.T. 2009-2010**

---

Compte tenu de la lourdeur de cette fin de session, le bilan du C.R.T sera bref. D'autant plus que plusieurs des sujets qui furent traités au sein de ce comité ont aussi été abordés dans le bilan de l'exécutif. Parmi ces dossiers auxquels l'équipe des professeurs du C.R.T. a participé, nous ne pouvons passer sous silence les nombreuses rencontres avec la partie patronale sur l'application du grief lié à la récupération de nos journées de grève - suivi d'une nouvelle audition devant l'arbitre puis des travaux avec les services juridiques de la FNEEQ et de la CSN pour porter en appel la seconde décision de M<sup>e</sup> Fortin. Nous ne pouvons ignorer le suivi de nos demandes au niveau de l'actuelle convention collective non plus que le renouvellement de notre entente sur l'aide à la réussite, la rumba autour des prêts d'équipements, le plan d'intervention en cas de pandémie, le renouvellement de lettres d'entente, la Politique institutionnelle de recherche (PIR), etc.

Mais l'essentiel de nos heures de travail ont bien sûr été consacrées à la distribution des tâches et à la gestion du processus de sécurité d'emploi.

### **Au niveau de la tâche**

Finaliser un dossier tâche, c'est statuer sur le nombre de cours-groupes complémentaires requis au Collège, sur les grilles de cours déjà convenues à la Commission des études et qu'il faut analyser en fonction des répercussions sur l'emploi des ajustements qui y apparaissent, sur les ressources en développement de programme et le partage des charges à temps complet à l'éducation permanente, etc. C'est aussi débattre du nombre de cohortes dans chacun des programmes et s'assurer que la procédure de distribution que l'assemblée syndicale nous a donné mandat de faire appliquer l'est bien.

Finaliser le dossier tâche, c'est rencontrer tous les professeurs ayant des questions sur leur statut ou leur tâche, tous les RCD qui souhaitent des renseignements supplémentaires, notamment, sur nos prévisions de clientèle, etc. C'est faire le lien entre des demandes jugées fondées avec la partie patronale, pour y donner suite.

Compte tenu des surplus d'ETC dégagés, il y a 2 ans, suite à un taux de persistance accru de nos étudiants, principalement entre l'automne et l'hiver 2008-2009, nous disposions, lors du processus de distribution des tâches 2009-2010, de plus d'ETC que ce que généraient les droites de régression et les annexes budgétaires fournissant des ressources à l'enseignement. Surplus d'environ 16 ETC, il fut utilisé de la façon suivante : 8 ETC pour les tâches 2009-2010 et 8 autres pour les tâches de l'an prochain (2010-2011) dont la distribution a été complétée en avril. À ces 16 ETC utilisés successivement en 2009-2010 et 2010-2011, se sont ajoutés 3,9 ETC et 0,7 ETC pour l'ensemble de ces deux années suite au règlement de griefs étalés dans le temps, ce qui a eu pour conséquence que les tâches extrêmement lourdes de 2009-2010 auraient pu l'être davantage si nous n'avions pas bénéficié de ce surplus d'allocation (que nous avons chèrement payé, par ailleurs, en 2008-2009), ce qui vaudra aussi pour 2010-2011. Inutile de dire, à la lumière du vécu 2009-2010 et 2010-2011 que, si nous ne parvenons pas à négocier une convention qui injecte des ressources importantes dans le Volet I de nos tâches, notre vécu s'annonce plus infernal encore en 2011-2012.

Or, l'ajout de ressources dont nous avons profité pour des griefs étalés dans le temps ne sera probablement jamais un automatisme. Faut-il le rappeler, le 0,7 ETC découle d'un

grief gagné par le SPECA parce que le Ministère avait décidé, malgré ses vérifications annuelles, de faire une nouvelle vérification aux 5 ans et conclu qu'il avait injecté 2,66 ETC de trop à Ahuntsic. Le Collège voulait que notre masse salariale assume cette pénalité ce qui, pour le SPECA, était contraire à notre convention collective. Et nous avons eu gain de cause, mais avec combien de temps et d'énergie pour l'équipe des professeurs du C.R.T. - certains pourraient peut-être penser « pour bien peu de ressources ». Mais, dans ce domaine, notre mission demeure, selon nous, de ne laisser échapper aucune miette de ressources, car les besoins sont trop grands un peu partout.

Quant aux 3,9 ETC, il découle du gain historique du SPECA sur la récupération de la perte que nous avons subie, dans nos allocations, au début des années '90, à cause d'une modification du Régime pédagogique modifiant la date d'abandon. Cette somme demeurait en réserve, depuis la décision arbitrale sur ce dossier, parce que la FNEEQ espérait convaincre l'État de rendre ce gain récurrent pour tout le réseau. Devant la « fermeture » du Ministère face à notre demande, un deuxième grief fut gagné, par le Syndicat des professeurs du Cégep Édouard-Montpetit, grief encore plus engageant que le nôtre (puisqu'il imputait la responsabilité du paiement des sommes dues non seulement au Collège, mais aussi à l'État). Cette cause fut portée en appel en Cour supérieure sur l'imputabilité du Ministère (gain syndical), en Cour d'appel (gain patronal) avec refus d'entendre le dossier par la Cour suprême. Nous avons donc convenu de faire payer les sommes dues à notre masse salariale pour la première année de ce grief en 2009-2010 et en 2010-2011. Comme nous avons déposé des griefs équivalents pour toutes les sessions depuis ce premier grief, il nous reste à discuter, avec la FNEEQ - et sans doute après la fin de l'actuelle négociation - de la pertinence de les mettre au rôle et de la possibilité de les gagner compte tenu de l'ensemble de la question.

## **La sécurité d'emploi**

La sécurité d'emploi passe bien sûr par le nombre d'ETC dont nous disposons lequel est fonction de notre clientèle, par les ressources que nous octroyons pour protéger nos précaires les plus anciens et éviter des mises en disponibilité, par la gestion du Bureau de placement qui peut nous envoyer des MEDS d'autres collèges pour combler nos postes au détriment de nos précaires. Nous contrôlons donc peu de choses dans l'application de cette priorité syndicale dès qu'elle dépasse le niveau local.

Depuis quelques années, nous n'avons pas eu de gros problèmes avec le Bureau de placement, compte tenu de l'état général des clientèles dans le réseau. Tous les postes que nous avons ouverts ont été comblés par des précaires du Collège. Et notre stratégie d'appui à nos précaires n'a pas changé : nos mandats en ce sens n'ayant pas été revus.

Mais un problème important s'est confirmé dans ce domaine cette année. Quelques-uns de nos programmes (et donc de nos départements) sont en situation très délicate en terme de recrutement. Jusqu'à ce jour, suite au travail du dernier comité sur le recrutement, nous octroyons 0,25 ETC pour travailler à améliorer nos clientèles en Sciences de la nature et en Techniques physiques et 0,25 ETC pour œuvrer auprès de possibles clientèles dans le bloc des Communications graphiques. Devant l'amélioration de la situation en Sciences de la nature et en Techniques physiques et aux difficultés qui demeurent majeures dans certains programmes des Communications graphiques, nous avons dû changer cette décision et convenir, avec le Collège, de relancer un comité sur le recrutement.

Deux de nos programmes seront, l'an prochain, sous le seuil de viabilité et un autre en grave difficulté de recrutement : Techniques de l'impression, Gestion de projets en Communications graphiques et Infographie. Il n'est même pas acquis que l'annexe S-026 générant des ressources pour les petites cohortes puisse s'appliquer aux deux premiers de ceux-ci.

C'est pourquoi le 0,49 ETC destiné au recrutement sera, en 2010-2011, séparé entre Techniques de l'impression et Infographie (auquel est intégré la composante Gestion de projets en Communications graphiques) et qu'un nouveau comité de recrutement a été mis sur pied après entente entre le Collège et le SPECA. Déjà, une première réunion a eu lieu avec l'ensemble des enseignants des Communications graphiques (et quelques représentants de Techniques administratives, département co-maître d'œuvre du programme de Gestion de projets en Communications graphiques) et le travail se poursuit avec le comité formé de cinq représentants du Collège (dont M. Demers - le/la DÉ et Mme Pilon) et cinq représentants du SPECA (dont Annette Gélinas - Dominique Lussier et Stéphane Gill). Tel que réaffirmé par le Collège et le SPECA lors de cette rencontre, pour l'institution, tous nos programmes sont importants et tous doivent survivre. L'expérience malheureuse de Technologie des matières plastiques ne devrait pas se reproduire et le maximum d'efforts sera fait pour que d'ici deux ans, tous nos programmes aient atteint le seuil de viabilité - nous l'espérons tous. D'ici là, la solidarité dans le respect doit prendre tout son sens dans une organisation syndicale dont la lutte première, au niveau de la présente convention, concerne l'ajout de ressources, dans le Volet I certes, mais aussi pour la survie des petites cohortes toujours très nombreuses dans le réseau collégial.

### **Du juridique et du juridique et puis...**

L'année qui vient de se terminer a demandé beaucoup d'heures de travail, nous l'indiquions précédemment, à l'équipe des professeurs du C.R.T., notamment en ce qui concerne l'application de la décision arbitrale sur la récupération des journées de grève. Nous espérons, malgré cette situation, avoir su répondre aux attentes de tous les membres du SPECA qui auraient pu avoir des demandes à nous adresser. Et il en ira de même l'an prochain, avec l'équipe 2010-2011 des professeurs du C.R.T., nous en sommes convaincus, malgré la poursuite de ce dossier auquel s'ajoutera la mise en place de la prochaine convention collective ce qui requiert toujours, à cause de l'annexe A de la loi 37, bon nombre de démarches locales - démarches toujours sous la responsabilité première de l'assemblée syndicale, puis de l'exécutif, mais qui s'assument souvent, compte tenu des sujets concernés, en lien avec l'équipe des professeurs du C.R.T.

Sans entrer dans les détails des autres sujets abordés au C.R.T., dont les procès-verbaux sont publics et disponibles au SPECA, ce rapport se voulait l'occasion de faire savoir à l'assemblée syndicale que les occasions de discussions avec le directeur des Ressources humaines pour en arriver à des ententes n'ont pas manqué, allant de l'indexation des sommes allouées à certains enseignants pour l'achat de produits essentiels à leur enseignement à l'utilisation ou non de nos maigres congés de maladie en cas de pandémie. Nous n'avons pas échappé non plus, comme chaque année, aux débats plus politiques et plus difficiles, notamment, en cas de conflits entre collègues ou au sein des départements, que ce soit sur les tâches ou sur la gestion de nos vies quotidiennes dans ce Collège.

## **Conclusion**

En date d'aujourd'hui, l'équipe des professeurs au C.R.T. 2009-2010 s'est réunie 10 fois en réunions officielles et aura tenu autant de réunions préparatoires (il reste au minimum deux rencontres à l'agenda). Les membres du Comité technique sur la tâche, sous-comité du C.R.T., y auront ajouté 4 rencontres et autant de sessions préparatoires (une rencontre est encore à venir). À ce travail de nature « réunions patronale/syndicale » se sont ajoutées, comme par le passé, des activités allant de rencontres de formes diverses avec des membres du SPECA (individuellement, par petits groupes, en département), à du temps passé au téléphone ou par l'entremise de courriels pour renseigner l'ensemble de ceux-ci sur les dispositions de notre convention/décret.

Merci à tous ceux et à toutes celles qui nous ont appuyés dans notre travail, principalement au niveau de la distribution des tâches qui encore pour 2010-2011, n'a pas été chose facile (expression qualifiant bien la lourdeur des tâches individuelles que nous assumons tous). Sans l'appui des membres de l'exécutif, sans le concours des RCD et des membres de tous les comités sur lesquels siègent des membres du SPECA, notre travail aurait été beaucoup plus difficile, sans doute plus d'une fois quasi impossible. Merci à toutes et à tous.

Comme nous le disions l'an dernier, nous le répétons aujourd'hui, merci de la confiance que vous nous avez collectivement manifestée, cette confiance est l'élément le plus important dans la vie de l'équipe des professeurs au C.R.T., le principal facteur à la base de sa force et de sa crédibilité face à la partie patronale. Les membres professeurs siégeant au C.R.T. continueront, sans aucun doute, le combat pour l'application de notre convention collective l'an prochain, avec votre support.

Syndicalement,

### **Votre équipe au Comité des relations du travail 2009-2010**

Yves COUTU, Annette GÉLINAS, Stéphane GILL, Dominique LUSSIER, et Robert THIBAUT

## **BILAN DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DE LA CÉ 2009-2010**

---

La CÉ s'est ouverte cette année sur de vives critiques, essentiellement de la part des enseignants, quant à l'état du Collège : les travaux de réfection entamés durant l'été, et non terminés, ont grandement nui à l'enseignement au moment de la rentrée scolaire. Dès la deuxième rencontre de la CÉ, Michel Poncelet est venu nous rencontrer afin de commenter la situation.

### **Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages**

À la suite de la consultation menée auprès des départements à la session H-09 sur les modifications à apporter à la PIÉA, les membres du comité ont proposé des ajustements à l'actuelle politique. Cependant, la réécriture ne s'est pas limitée aux articles ciblés par la consultation, puisqu'un travail de fond a été fait sur le texte. Les membres du comité responsable du dossier ont également travaillé en collaboration avec le Service de l'organisation de l'enseignement et de la formation continue (SOEFC) pour la reformulation de certains articles, notamment ceux concernant les demandes d'équivalences et de substitutions. Une nouvelle consultation a été lancée à la session H-10, afin que tous puissent se prononcer sur la nouvelle politique; un point semble encore susciter de vives discussions au sein des départements, celui de la présence en classe.

### **Visite de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CÉEC)**

L'une des grandes sources de tension au sein de la CÉ au cours de l'année fut la visite de la CÉEC. Les enseignants du Collège ont été sollicités afin de participer à cette visite, mais le mot d'ordre de l'assemblée a été unanimement respecté et aucun enseignant ne s'y est présenté et aucun document n'a été envoyé.

### **Comité de la réussite**

Le comité de la réussite a multiplié ses rencontres cette année et a élargi son mandat. En plus de se pencher sur les appels de projets, il a entamé une réflexion sur les critères d'attribution des ressources pour l'aide à la réussite et s'est également intéressé à la question des troubles d'apprentissage; à cet effet, Jade Payeur-Poirier, orthophoniste au Collège, est venue nous rencontrer à quelques reprises au cours de l'année. Les budgets ont été reconduits et la lettre d'entente « Entente relative aux ressources allouées à l'application de la réussite scolaire » a été signée.

### **Journées pédagogiques**

Aucune des deux journées pédagogiques prévues pour cette année ne se sera tenue : celle de la session A-09 a été annulée, le thème prévu se prêtant assez mal à une journée pédagogique. En raison de l'annonce d'un boycott par les enseignants, celle du 8 juin se tiendra en leur absence.

### **Reconnaissance des diplômes par la Régie du bâtiment du Québec (RBQ)**

Notre collègue Alain Bernier a porté à notre attention, tout au long de l'année, la question de la reconnaissance, par la Régie du bâtiment du Québec (RBQ), des diplômes liés

à la construction en vue de l'obtention d'une licence d'entrepreneur en construction. Cette reconnaissance n'est désormais plus automatique, et cela dévalorise nos diplômes.

## **Comité des APTIC**

L'application des résolutions adoptées par la CÉ l'an dernier a grandement occupé le CAPTIC en 2009-2010, notamment la mise en œuvre de la plateforme Moodle et l'autonomie des départements dans l'intégration des TIC à l'enseignement. La finalisation du Plan quinquennal des technologies de l'information (2009-2014), produit par le Service informatique, a également été au cœur des préoccupations des membres enseignants de ce comité. Les enseignants du CAPTIC ont dû insister, dans l'élaboration du Plan quinquennal, pour que soit intégrée l'autonomie professionnelle, tant individuelle que collective, dans les choix entre les ordinateurs portables ou fixes, ainsi qu'entre les technologies Mac ou PC. Par ailleurs, l'implantation des nouveaux appareils a longuement tardé, ce qui a exigé l'intervention du CAPTIC à la CÉ.

## **Politique de gestion des programmes (PGP)**

La PGP révisée est prête depuis juin 2009, mais la consultation n'a été lancée qu'en avril 2010. Les principaux enjeux de cette révision sont : le processus d'élaboration des AEC, l'actualisation des programmes d'études et la périodicité des évaluations de programmes.

## **Orientations pédagogiques en cas de pandémie d'influenza**

Les enseignants de la CÉ se sont joints à ceux du C.R.T. et du comité santé sécurité pour travailler sur le plan de pandémie du Collège. Plus particulièrement, ils ont participé à l'élaboration des « Orientations pédagogiques en cas de pandémie d'influenza ».

## **Plan de développement des programmes**

L'élaboration d'une AEC a nouveau demandé cette année une réflexion importante des profs de la CÉ. À nouveau, le flou entourant la procédure en cas de litige a demandé aux enseignants de la CÉ de prendre position sur un dossier. Nous espérons que la nouvelle Politique de gestion des programmes (PGP) pourra résoudre ce problème.

## **Mandats**

Mis à part ceux des deux représentants toutes provenances, renouvelables chaque année, aucun des mandats des membres actuels de la CÉ n'arrive à échéance cette année.

## **Conclusion**

Le bilan de l'année dernière laissait présager une année chargée pour les professeurs de la CÉ, la boule de cristal avait vu juste. Pour l'an prochain, un défi important nous attend, avec le départ de Lyne Boileau et l'arrivée d'une nouvelle personne à la Direction des études. Pour terminer, nous tenons à remercier les RCD et les CAS que nous avons sollicités à maintes reprises au cours de l'année. Ils ont été d'un grand secours pour nourrir nos discussions.

## **Votre équipe à la Commission des études 2009-2010**

Pierre BAYARD (Techniques de la santé), Alain BERNIER (Techniques physiques), Jean-François DUBUC (Techniques physiques), Philippe HÉBERT (Communications graphiques), Jean KARAM (Sciences humaines), Marie-Hélène LAPOINTE (Toutes provenances), Lucie PARADIS (techniques humaines), Raynald PEPIN (Sciences de la nature), Denise POIRIER (Arts et Lettres) et André VINCENT (Toutes provenances).

## **BILAN DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS AU COMITÉ SUR LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET LA PRÉVENTION 2009-2010**

---

Durant l'année 2009-2010, une dizaine de rencontres du comité paritaire ont été organisées, nous pouvons affirmer qu'il y a eu reprise énergétique et plus transparente dans les travaux des différents dossiers.

Par contre, le comité a subi un perpétuel mouvement de membres du Service des ressources humaines, deux d'entre eux se sont succédé dans le Comité et dernièrement un quatrième cadre a été recruté, ce qui a engendré un ralentissement dans la plupart des dossiers.

Nous vous rappelons qu'il existe treize (13) sous-comités en santé et sécurité au travail, la bonne nouvelle, tous les comités ont été réactivés.

Le sous-comité de l'ergonomie a enfin établi une procédure pour tous les problèmes ponctuels liés aux postes de travail ([ergonomie@collegeahuntsic.qc.ca](mailto:ergonomie@collegeahuntsic.qc.ca)), cependant, il reste à compléter le gros dossier du plan directeur d'achat de mobiliers qui sera pris en charge l'année prochaine par le nouveau cadre du Service des ressources humaines.

Nonobstant l'adhésion du Collège à la « Mutuelle-SST », le Service des ressources humaines a l'obligation d'élaborer un plan de prévention. Ce dossier, toujours à l'étape du grand chantier, doit regrouper tous les plans de santé-sécurité au Collège. Mais comme il n'y a pas eu de membre représentant le Service des ressources humaines, le sous-comité désigné pour ce dossier travaille en collaboration avec une consultante engagée pour élaborer ce programme. L'élaboration d'un tel projet nécessite la définition d'un organigramme et devra être mise en œuvre par le sous-comité en 2010-2011.

Quant au dossier sur les comportements perturbateurs, Jeanne Demers et le sous-comité ont produit un guide d'intervention sur les comportements perturbateurs et plusieurs formations sont en cours dans différents départements.

Le dossier consistant à la révision du plan des mesures d'urgence et à l'élaboration d'un guide pratique sur la sécurité au Collège a lui aussi été finalisé. En suivi, des rencontres d'information ont été organisées pour l'ensemble du personnel du Collège. Lors de ces rencontres, un ensemble de dispositions advenant un événement nécessitant notre collaboration en situation d'urgence (incendie, menace à la bombe, tireur actif, etc.) a été présenté. Un guide pratique sur la sécurité est disponible pour chaque employé-E du Collège.

Quant au dossier concernant la communication lors d'incidents et d'accidents, le Collège a informé le comité pour établir les codes d'alerte lorsque de tels événements surviennent. Ce projet se poursuivra aussi l'an prochain.

Dès que les premières informations sur une éventuelle pandémie d'influenza ont été émises par la Direction de la santé publique, un sous-comité a été mis en place pour produire un plan d'urgence en cas de pandémie d'influenza. Ce travail difficile fut fait conjointement avec les autres groupes et la direction du Collège. Après plusieurs rencontres des différents groupes (CRT, CÉ et SST), le résultat nous permet, enfin, d'élaborer un plan d'urgence en cas de pandémie d'influenza.



Le Collège a procédé, durant l'hiver 2010, à une analyse de la qualité de l'air aux endroits sélectionnés en raison de leur achalandage, de leur niveau de risque et des plaintes déposées auprès du service de maintenance ([maintenance@collegeahuntsic.qc.ca](mailto:maintenance@collegeahuntsic.qc.ca)). Le rapport d'analyse de l'hiver 2010 a révélé un résultat assez concluant, mais une analyse telle que celle-là doit être faite plusieurs fois durant la même période. Ce dossier devra être suivi de près l'an prochain.

Le Collège a présenté au comité paritaire les modifications apportées à la Directive en matière de radioprotection (D-15) sur l'utilisation des substances nucléaires pour y inclure l'utilisation des rayons X.

Comme dans le passé, nous avons demandé un rapport sur les accidents de travail et les maladies professionnelles. Un rapport a été déposé par le Service des ressources humaines. Nous avons constaté que les accidents de travail sont à la baisse cette année. Ce point devra aussi être à suivre l'an prochain.

## **Votre équipe au Comité sur la santé, la sécurité et la prévention 2009-2010**

Chantal ASSELIN, Mohand ATROUN, Denis GRONDIN et Walter Tshibangu (susbsstitut).

## **BILAN DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS AU COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT 2009-2010**

---

Pour l'année scolaire 2009-2010, le comité de perfectionnement des enseignants disposait d'un budget de 93 900 \$ (195 \$ par professeur à temps complet selon les dispositions de la clause 7-1.01 de la convention collective); à cela s'ajoute le solde des années antérieures.

Les 332 demandes traitées dans les 6 premières réunions de l'année (une septième s'est tenue le 28 mai 2009) ont totalisé des engagements de l'ordre de 102 870,48 \$.

L'année dernière, compte tenu du surplus qui s'était accumulé depuis plusieurs années, le comité de perfectionnement avait proposé, entre autres, de fixer le pourcentage de remboursement à 100 % pour toutes les catégories de perfectionnement, ce qui a eu pour conséquence cette année de doubler le nombre de demandes et, ainsi, de dépenser une partie de notre surplus.

Cette année, afin de répondre aux exigences du Conseil du trésor qui impose aux collègues de se conformer aux « Principes comptables généralement reconnus (PCGR) », le traitement de toutes nos demandes de remboursement doit maintenant apparaître dans les états financiers de l'année durant laquelle s'est déroulée l'activité de perfectionnement. L'année financière se termine le 30 juin de chaque année. Le Service de la comptabilité ferme ses livres le 31 août et débute alors la production des états financiers. En conséquence de cette nouvelle mesure, l'application de la période de quatre mois accordée aux enseignants pour soumettre leurs demandes et apporter leurs pièces justificatives ne permettra pas, dans certains cas, de respecter ce principe comptable.

Dans le but de se conformer le mieux possible à ce principe comptable, le comité de perfectionnement propose l'adoption des mesures suivantes :

- tenir la première réunion du comité de perfectionnement avant le 31 août de chaque année, afin de traiter le plus de demandes possible;
- créer une provision permettant de rembourser les demandes qui ne respecteraient pas l'échéance du 31 août;
- pour les enseignantes et les enseignants, apporter leurs pièces justificatives le plus rapidement possible suivant la tenue de l'activité.

### **Votre équipe au Comité de perfectionnement 2009-2010**

Maria Baruffaldi (Sciences sociales), Marlène FRÉCHETTE (Médecine nucléaire), François JOURNAULT (Histoire et géographie), Diane LABARRE (Mathématiques et représentante de l'exécutif), Jean MONGEON (Physique), Annie Olivier (Histoire de l'art) et Colette SIGOUIN (Infographie).

## ÉVOLUTION DES BUDGETS ANNUELS 1999-2010

Depuis plusieurs années, un tableau récapitulatif des budgets est déposé au comité de perfectionnement. Il fait état du budget disponible pour une année donnée sur une base prévisionnelle, sous réserve de vérification des états financiers (allocations ETC) du Collège pour l'année précédente. Le tableau synthèse ci-dessous traduit l'évolution des budgets annuels disponibles.

<b>Année</b>	<b>Total disponible</b>	<b>Solde</b>	<b>Date de production</b>
1999-2000	83 522 \$	Au 30 juin 1999 : 14 675 \$	4 février 2000
2000-2001	92 210 \$	Au 30 juin 2000 : 29 179,15 \$	5 février 2001
2001-2002	93 310 \$	Au 30 juin 2001 : 32 551,36 \$	10 février 2002
2002-2003	107 606,36 \$	Au 30 juin 2002 : 40 207 \$	14 février 2003
2003-2004	124 497 \$	Au 30 juin 2003 : 54 110,02 \$	11 mai 2004
2004-2005	127 040 \$	Au 30 juin 2004 : 56 653,04 \$	17 mai 2005
2005-2006	129 583 \$	Au 30 juin 2005 : 56 698,73 \$	8 mai 2006
2006-2007	137 664,68 \$	Au 30 juin 2006 : 86 166,67 \$	1er mai 2007
2007-2008	191 527,94 \$	Au 30 juin 2007 : 104 727,59 \$	6 mai 2008
2008-2009	216 537,80 \$	Au 30 juin 2008 : 126 674 \$	4 mai 2009
2009-2010	220 576 \$	Au 30 juin 2009 : 137 846 \$	2 mai 2010

VENTILATION DES DÉPENSES PAR CATÉGORIE				
	2008-2009 Réel		2009-2010*	
Catégories	Montant dépensé	% du budget	Montant dépensé	% du budget
BD	15 830,38 \$	25,1 %	19 532,52 \$	19,6 %
BP	11 680,14 \$	18,5 %	19 759,92 \$	19,8 %
BA	2 875,58 \$	4,6 %	3 792,72 \$	3,8 %
C	22 777 \$	36,1 %	40 096,65\$	40,1 %
D	9 904,77 \$	15,7 %	16 713,57 \$	16,7 %
TOTAL	63 067,87 \$ 90 % (56 761,08 \$) (montant pondéré)	100 %	99 895,38 \$	100 %

B : Cours crédités et stages :

BD (dans la discipline)

BP (en pédagogie)

BA (autres disciplines)

C : Colloques, congrès, conférences

D : Formation non créditée :

DD (cours dans la discipline ou connexes)

DP (cours en pédagogie)

DS (stages)

DA (autres)

\*Notez que la colonne 2009-2010 indique les sommes accordées en date du 23 avril 2010 (les montants accordés à la réunion du 28 mai 2010 seront à ajouter.)

## BILAN AU COMITÉ SUR L'ENVIRONNEMENT 2009-2010

---

Depuis que le Collège Ahuntsic s'est vu attribuer sa première certification « Cégep vert du Québec » mise sur pied par ENvironnement JEUnesse en juin 2005, il ne cesse de progresser dans son virage vert. Ainsi, le CACE structure des actions qui permettent au Collège de développer et d'appliquer une saine gestion environnementale. Le bilan annuel 2009/2010 du CACE se veut donc un regard sur nos actions environnementales réalisées au cours de l'année, qui aura vu le CACE:

- 1- Poursuivre la campagne de sensibilisation « *Ahuntsic en vert et pour tous! Ensemble, ayons une consommation responsable* » dès la rentrée scolaire.
- 2- Assurer la gestion des centres de tri et la récupération multi matières dans les principales aires de consommation du Collège.
- 3- Maintenir la consigne à la cafétéria et les emplois étudiants qui s'y rattachent.
- 4- Consolider son programme de gestion des matières résiduelles à la résidence du Collège Ahuntsic.
- 5- Implanter 42 nouveaux îlots de récupération afin de compléter son plan de gestion intégré des matières résiduelles sur les étages.
- 6- Optimiser la récupération afin de diminuer la production de déchets.
- 7- Travailler en collaboration avec le concessionnaire de cafétéria afin de s'assurer une gestion environnementale de ses matières résiduelles et résidus verts.
- 8- Poursuivre ses démarches avec le Service des communications afin de réaliser un site web dédié au CACE et aux activités environnementales au Collège.
- 9- Participer à de grands évènements à caractère environnemental, dont la *Campagne nationale - défi climat*.
- 10- Soutenir la réalisation de différentes actions du « *Plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise* » ([www.ville.montreal.qc.ca/developpementdurable](http://www.ville.montreal.qc.ca/developpementdurable)), en tant que partenaire de la Ville de Montréal.
- 11- Obtenir le niveau Excellence de la Certification Cégep vert du Québec.
- 12- Obtenir l'attestation ICI ON RECYCLE de RECYC-QUÉBEC.

### En marge de cela, voici quelques faits saillants :

- Plus de **30 activités de sensibilisation** organisées et touchant plus de 3500 étudiants.
- Plus de 20 activités de formation présentées et rejoignant plus de 1000 étudiants.
- Stabilisation de notre production des déchets.
  - Pour la période de juillet à mars (compris), 165,04 T ont été produites comparativement à **167,36 T** l'année précédente, et ce, malgré une hausse d'utilisateurs au Collège.
- 240 bacs (360L) de récupération de PVM (plastique, verre, métal) ont été récupérés par notre partenaire, soit la Ville de Montréal à l'automne 2009 et 283 bacs (360L) à la session d'hiver, en date du 26 avril 2010.

- Au total, en 2008/2009, **462 bacs** (360L) avaient été récupérés.
- Au niveau de la récupération du papier/carton, nous avons récupéré 594 bacs (360L) de papier et 117 caissons de carton, uniquement à la session d'automne 2009, soit environ 23 T papier et de 5 T de carton. Jusqu'à présent, au niveau de la session d'hiver 2010, c'est 698 bacs (360L) de papier et 1107 caissons de carton qui ont été récupérés.
  - De 11 h à 14 h, le remboursement de la consigne aura permis de sensibiliser 13 155 usagers pour la session d'automne 2009 et le bilan pour l'hiver 2009, en date du 30 avril, est de 10 000 usagers exactement.
  - 8 palettes de granules de plastique (divers) ont également été récupérées par RécupérAction des Maronniers Inc. (RAMI).
  - 22 palettes de matériel informatique ont été envoyées à l'OPEQ en plus de 4 palettes de cartouches d'encre à Mira.
  - Au niveau de la résidence, plus de 400 bacs ont été récupérés, soit environ 50 % de récupération des matières résiduelles produites.
  - Un bilan des matières résiduelles pour l'année 2009-2010 reste toutefois à être complété afin de tenir compte de l'ensemble des données pour la période juillet 2009 à juin 2010.

Somme toute, un travail colossal a été accompli cette année, mais il y a encore beaucoup à faire. La session d'automne 2010 s'annonce donc remplie de projets stimulants pour l'ensemble de la communauté. De nombreux projets demeurent encore à être réalisés, mais encore faut-il y aller étape par étape de façon à travailler avec l'ensemble de notre communauté. Pour y arriver, nous travaillerons selon les 3 axes d'intervention suivants, soit :

ORIENTATION 1 — Viser l'éducation à l'éco-citoyenneté en développant la connaissance afin de favoriser l'engagement.

ORIENTATION 2 — Mettre en place des activités de sensibilisation pour développer dans la communauté collégiale des comportements écociviques et promouvoir l'action responsable.

ORIENTATION 3 — Viser le respect des principes fondamentaux d'une saine gestion environnementale.

Soulignons finalement que le 16 octobre dernier, le Collège Ahunatic a reçu le niveau Excellence, représentant le niveau ultime de cette certification « Cégep vert du Québec » en plus de se voir attribuer l'Attestation ICI ON RECYCLE par la société d'État RECYC-QUÉBEC en janvier dernier, soulignant notamment nos efforts en vue d'assurer la récupération de nos matières résiduelles.

## **L'environnement et les priorités syndicales**

Tout ce travail, cela est de plus en plus évident, cadre dans les priorités syndicales. Faut-il le rappeler, il y a deux ans, un axe complet de l'analyse du congrès de la CSN portait sur la sauvegarde de l'environnement. Il en a été de même l'an dernier avec le congrès de la FNEEQ et cette année lors du congrès du CCMM. Au SPECA, ce sujet nous préoccupe depuis plusieurs années et, au comité environnement du Collège, nous avons droit à quatre délégués. Si vous êtes intéressés à travailler, n'hésitez pas à le faire savoir, à vous manifester.

### **Votre équipe au Comité environnement 2009-2010**

Michèle CLERMONT, Hélène FOREST, Alice MARCOTTE, Marie-Michelle POISSON qui désirent également souligner l'apport à ce dossier de Pascal Labonté qui, depuis son arrivée au Collège, a grandement contribué à changer la couleur de ce Collège.